



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du
Samedi 16 octobre 2021 – 18 H 00 – Salle Marcel Baudry,
08 rue Maréchal Joffre - 44510 LE POULIGUEN

Étaient présents : M. Pierre-André QUÉMARD, Président,
Mme Chantal GOUMAS, Trésorière,
MM. Guy CADORET, Responsable de la section artistique et Philippe BURGADE,
membre du bureau,
MMmes Patricia DELAUNAY, Hélène MAYOL, Claude OLIVAUX, Magali SIMONNET
et M. LESTÉ François, Membres Artistes,
MMmes Claire BURGADE, Mary-Thérèse GUÉDOUX, Yveline PARISOT, Membres
bénévoles.

Assistaient : M. Patrick GUÉGUEN, Adjoint au Maire du Pouliguen pour la Vie culturelle et artistique,
multimédias.
MM. MAYOL et Bernard OLIVAUX, Accompagnateurs

Étaient excusés : M. Hubert FAIVRE-PIERRET, membre du bureau chargé de la section juridique,
Mme Jacqueline QUÉMARD, Secrétaire,
MM. Bruno GROSSE (Pouvoir à M. Pierre-André QUÉMARD), René RAIMBAU, Membres
Artistes
Mme Maité, Accompagnatrice et M. René DASSONVILLE, Membre Artiste
MMmes Linda RICOLLEAU (Pouvoir à Mme Chantal GOUMAS) et Marie-Claude ROYER,
Membres Artistes

Étaient absents : MMmes Cécile BAPST, Nadia CHARPENTIER, Nadège CHEVAUX, Françoise
COURTEILLE, Chantal GUILLERMET, Moniq HAGGAI CHEVALIER, Antoinette
LEGOFF, Pascale LEMONNIER, Geneviève LEROY, Marie PFISTER et Corinne
RABEAU, Membres Artistes,
MM. Christian LELGOUARCH et Jean GENER, Membres Artistes
MMmes Chantal FÉRÉAL et Geneviève HASPOT, Membres Sympathisantes.

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du rapport moral 2021
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021
- Affectation du résultat
- Vote du budget prévisionnel 2022
- Fixation du montant de la cotisation 2022
- Questions diverses

La séance a débuté à 18 H 15

Sont désignés : Président de séance, M. Pierre-André QUÉMARD
Secrétaire, Mme Chantal GOUMAS

Rapport moral - Présenté par M. Pierre-André QUÉMARD, Président,

Le Président lit le rapport moral que chacun a reçu avec son invitation à la présente Assemblée Générale et dit qu'il sera joint à ce compte-rendu de séance.

Le Président tient à remercier la Municipalité, représentée par M. GUÉGUEN, de nous avoir attribué un local qui nous permettra d'élargir nos activités et à ce propos Philippe BURGADE présente ses idées d'atelier autour du blason de la ville.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale, à l'unanimité.

Rapport financier – Présenté par Mme Chantal GOUMAS, Trésorière,

La Trésorière lit le rapport financier que chacun a reçu avec son invitation à la présente Assemblée Générale et dit qu'il sera joint à ce compte-rendu de séance. Puis elle présente les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

Les comptes sont conformes aux relevés bancaires. L'excédent cumulé de l'exercice est de **1 178,82 €**. Il sera utile pour la réalisation du programme 2022.

Chacun peut consulter les livres de comptes sur place ou à la demande.

Le rapport financier et les comptes 2020/2021 sont approuvés par l'Assemblée Générale, à l'unanimité.

Affectation du résultat – Présentée par Mme Chantal GOUMAS

Il est proposé que le solde créditeur cumulé soit reporté en section de fonctionnement du budget prévisionnel.

L'Assemblée générale approuve cette affectation, à l'unanimité.

Budget prévisionnel – Présenté par Mme Chantal GOUMAS

L'an dernier, pour tenir compte de la pandémie, l'Assemblée Générale, sur proposition de Guy CADORET, a choisi de diminuer de 20% sa demande de subvention à la commune.

Cette année, compte tenu du fait que nous avons repris nos activités, exposition en août, Biennale demain, nous proposons de demander une subvention à la commune à la hauteur des années précédentes c'est-à-dire 500 €.

Le budget prévisionnel pour l'année 2022 est équilibré en section de fonctionnement à 2 500,00 €. Il ne comporte pas de section d'investissement.

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2022, à l'unanimité.

Cotisation annuelle - Présentée par M. Pierre-André QUÉMARD

Considérant que P.C.A. est au service d'Artistes Territoriaux, il convient de rester accessible à tous. Toutefois il est proposé d'augmenter la cotisation annuelle de 2 €.

Après discussion, considérant que certains adhérents ont déjà payé leur cotisation 2022,

L'Assemblée générale fixe, à l'unanimité, le montant de la cotisation annuelle
à 12 € pour 2022 à 14 € pour 2023

Programme des manifestations 2022 - Présentée par M. Pierre-André QUÉMARD

Chacun a le programme détaillé entre les mains.

Ce programme commence par le Marché de Noël des 10, 11 et 12 décembre prochains. Il est de retour près du bassin et chacun a reçu le programme et la réglementation.

M. Patrick GUÉGUEN, précise qu'il y a dix chalets et que nous pouvons très bien, comme suggéré, s'entendre avec d'autres associations pour réserver quelques créneaux. L'important est de nous inscrire rapidement. Chacun discute et échange sur le sujet et il ressort que P.C.A. retient la solution des créneaux en partenariat avec d'autres associations.

Ensuite, un samedi de janvier nous aurons l'accueil des Nouveaux Arrivants organisé par la Municipalité.

Puis nous viendront, le 16 janvier, les Partalies (Galette des Rois) ... pour se retrouver entre nous.

Le **10 Avril 2022** ce sera les 8^è Rencontres, reportées depuis deux ans et surtout **notre 10^è anniversaire** ! Il est suggéré que le thème soit "J'ai dix ans".

En août nous participerons à la Fête du Port organisée par l'O.M.C.L.

Le premier samedi de septembre dilemme ... ou possibilité d'être présents au deux ?

Le Forum des Associations Pouliguenaises

Le vide-grenier organisé par le C.O.S. du personnel de la mairie du Pouliguen.

Le **23 octobre nouvelle biennale**, pas parce que nous en organisons une tous les ans mais parce que celle de demain devait avoir lieu l'an dernier. Donc l'an prochain nous reprenons notre rythme.

Puis fin décembre, clôture avec un nouveau Marché de Noël.

L'Assemblée générale accepte, à l'unanimité, ces propositions.

Questions diverses

Assurance, extension pour notre local

: Guy CADORET, présente les deux propositions reçues :

- Actuellement nous sommes assurés auprès du Crédit Mutuel, agence du Pouliguen, pour un montant annuel de 85,58 €. Il nous propose une extension et notre cotisation passerait à 173,43 €
- La GMF, sollicitée pour un devis nous propose une cotisation à 150 €

Après discussion, l'Assemblée générale retient la proposition du Crédit Mutuel pour sa proximité..

Le président remercie Chacun pour sa présence.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 18 H 50.

Au Pouliguen, le 18 octobre 2021

Le Président, Pierre-André QUÉMARD,

La Secrétaire, Chantal GOUMAS,